

Conseil scientifique**Formation restreinte****Mardi 28 janvier 2020, 15h00 – 17h00**

Présents : Régis Bismuth, Johannes Boehm, Philippe Coulangeon, Marta Dominguez, Sophie Dubuisson-Quellier, Martial Foucault, Pierre François Roberto Galbiati, Charlotte Halpern, Florence Haegel, Marc Lazar, Thierry Mayer, Frédéric Mion, Bruno Palier, Guillaume Piketty, Sébastien Pimont, Guillaume Plantin, Frédéric Ramel Paul-André Rosental, Mirna Safi, Francesco Saraceno, Nicolas Sauger, Dina Waked.

Absents ou excusés : Astrid Von Busekist, Olivier Borraz, Dominique Cardon, Alain Dieckhoff, Sabine Dullin, Bénédicte Durand, Gilles Favarel-Garrigues, Mathieu Fulla, Emeric Henry, Etienne Nouguez, Florian Oswald, Xavier Ragot, Julie Saada.

Assistent à la réunion :

Bénédicte Barbé, chargée de mission, Direction scientifique

Michel Gardette, directeur délégué

Carole Jourdan, directrice du pôle académique, Direction des ressources humaines

1 / Validation du compte rendu de la séance du Conseil scientifique réuni en formation restreinte le 28 janvier 2020

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents le compte rendu de la séance du Conseil scientifique réuni en formation restreinte le 28 janvier 2020.

2 / Avis sur la proposition du comité de sélection pour le recrutement d'un ou une *Assistant Professor* en tenure track (poste privé) en sociologie, profil sociologie des techniques marchandes

Sophie Dubuisson Quellier indique que ce poste correspond à un besoin d'enseignement de l'École de management et d'innovation (EMI), avec des attendus forts sur la capacité à enseigner une approche critique du marketing à partir des travaux en sociologie et notamment en sociologie économique des marchés.

Une première réunion le 18 novembre 2019 a permis d'examiner les 15 candidatures reçues : 4 femmes et 11 hommes, 10 candidatures étrangères et 5 françaises. A l'issue de cette première réunion, 4 candidats ont été choisis pour audition (3 candidats et 1 candidate, 2 étrangers et 2 français) : Lisa Knoll, Baptiste Kotras, Mikko Laamanen et Kevin Mellet. Au terme de la seconde réunion du 20 janvier, le comité de sélection a produit le classement suivant, qu'il propose au Conseil scientifique : en première position, Kevin Mellet ; en deuxième, Baptiste Kotras.

Elle présente le dossier du candidat classé premier : Kevin Mellet est actuellement chercheur à Orange Labs depuis 2006 et également PAST à mi-temps à l'université de Marne-la-Vallée depuis 2016. Il a une thèse d'économie obtenue à l'université de Nanterre en 2006, après un DEA d'économie des institutions de Nanterre, de l'X et de l'EHESS et un diplôme de Sciences Po. Ses travaux portent initialement sur les marchés du travail numérique, et se sont élargis. Kevin Mellet travaille à la croisée de la sociologie économique, des STS (*Science and Technology Studies*), plus spécifiquement sur les marchés numériques, avec une attention aux techniques marchandes, ce qui le place au cœur du profil recherché. Il utilise des méthodes à la fois qualitatives et quantitatives, notamment en travaillant sur des extractions de données du web. Plus récemment il a orienté une partie de ses questionnements sur les aspects juridiques en travaillant notamment autour de la notion de consentement telle qu'elle apparaît régulièrement sur nos écrans d'ordinateur. Par ailleurs, il a déjà enseigné le marketing et l'enseigne encore, dans une approche issue des sciences sociales qui est celle recherchée. Il codirige le Master « Communication de l'entreprise et médias sociaux » à Marne-la-Vallée ; il est sur un poste de recherche privé, mais entretient des liens extrêmement forts avec le monde académique, ce qui se traduit notamment par une activité de publication dense, avec un ouvrage, une direction de numéro de revue, une vingtaine d'articles. Il est également fortement internationalisé : outre la publication d'un certain nombre de ses articles en anglais, il a une activité importante à la SASE la conférence internationale en sociologie économique et économie politique ; également à la 4S qui est la conférence internationale en sociologie des sciences ; et il est également investi dans le réseau des *market studies*. Il s'agit d'un candidat qui n'a plus un profil junior, mais n'a pas complètement un profil senior, même s'il n'en est pas très loin, notamment avec une HDR en cours et relativement avancée sur certains aspects.

Sophie Dubuisson Quellier présente le candidat classé en deuxième position : Baptiste Kotras est un candidat junior très robuste, qui avait été entendu l'an dernier pour le poste sur lequel a été recruté Philipp Brandt. Il est actuellement chercheur post-doc au LISIS, il a soutenu en 2016 une thèse de sociologie sous la codirection de Patrice

Flichy et Sylvain Parasio, portant sur les questions de mesure de l'opinion en ligne. Ses portent sur les contributions de toute une série de nouvelles technologies comme l'IA, les big data, sur ces questions de mesure de l'opinion, et notamment sur la façon dont elles modifient un certain nombre de savoirs du marketing. Il a un dossier de publication tout à fait sérieux et robuste compte tenu de son « âge scientifique ». Son classement en deuxième position s'explique par le fait qu'il lui manquait un certain nombre de compétences en matière d'enseignement qui semblaient centrales pour le poste.

Guillaume Plantin évoque la question de la règle de la tenure : en juillet 2019, les membres du Conseil scientifique se sont accordés sur le fait que les tenure clocks raccourcies n'étaient pas une pratique à reproduire, puisqu'elles avaient conduit à reporter ex-post la date de tenure pour deux collègues, ce qui n'entre pas dans les standards internationaux. Dans le cas du candidat classé en première position, en cas de tenure clock de sociologie complète, 23 ans se seront écoulés entre sa thèse et sa tenure ; il sera donc dans la deuxième moitié de sa carrière ; se pose alors la question des standards qu'on est en mesure d'attendre d'un tel candidat. Les règles de tenure ne paraissent pas évidentes dans ce cas. Il aimerait profiter de ce Conseil pour recueillir les réactions de ses membres sur ce point.

Une discussion s'engage entre les membres du Conseil scientifique sur la question de l'accès à des postes d'*Assistant Professor* pour des personnes qui ont soutenu leur thèse depuis un nombre d'années élevé.

Sophie Dubuisson Quellier précise que Kevin Mellet a une trajectoire spécifique, puisqu'il est rentré sur un poste privé dans une entreprise pour faire de la recherche en sciences sociales, La possibilité de faire une HDR dans cette configuration-là est peut-être encore plus difficile que celle que connaissent les maîtres de conférences. Kevin Mellet arriverait à Sciences Po avec une série de compétences en termes managériaux, d'animation de la recherche, de pilotage de projet, qui sont très précieuses pour Sciences Po.

Guillaume Plantin remercie les membres pour cet échange.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à la majorité des présents la proposition du comité de sélection pour le recrutement d'un ou une *Assistant Professor* en tenure track (poste privé) en sociologie, profil sociologie des techniques marchandes.

3 / Information sur les candidatures au recrutement de chargés de recherche CNRS soutenus par les UMR de Sciences Po (CERI, CSO)

Frédéric Ramel, mandaté par Alain Dieckhoff, indique que le nombre important de soutiens (13) vise, pour le CERI, à donner leurs chances à tous les candidats.

Une discussion s'engage entre les membres du Conseil scientifique sur la question de la sélectivité des soutiens à apporter aux candidats au recrutement au CNRS.

Florence Haegel rappelle que la décision a été prise au sein du Conseil de ne pas soutenir les candidats au recrutement au CNRS qui auraient fait leur thèse à Sciences Po et n'auraient pas eu une expérience significative en dehors de Sciences Po avant de se présenter au concours de chargé de recherche au CNRS.

Marc Lazar indique que, dans le cas des 13 candidats soutenus par le CERI, aucun n'a soutenu sa thèse à Sciences Po.

Thierry Mayer indique qu'en économie, il y a un accord avec le CNRS où chaque UMR ne soutient qu'un ou deux candidats par an, de manière à envoyer un signal au comité national en termes de capacité d'accueil de l'UMR.

Paul-André Rosental évoque la situation en histoire : du point de vue des candidats, il n'est pas pénalisant d'être dans une liste abondante. Du point de vue de l'UMR, c'est une question de stratégie de l'unité, qui peut être effectivement malthusienne, mais dans certains cas ce doit être une variable qui dépend aussi des spécialités du candidat. Il y a un certain nombre de domaines dans lesquels il y a peu d'UMR possibles, et elles vont mécaniquement concentrer beaucoup de candidatures.

Pour le CSO, Sophie Dubuisson Quellier indique que quatre candidatures ont été soutenues sur sept demandes. La sélection au CSO est un processus lourd, actuellement en voie de révision pour le rendre plus collectif. Le critère le plus important est celui de l'intégration dans le laboratoire.

4 / Avis sur la fiche de poste en vue du recrutement d'un ou une *Assistant Professor* en tenure track (poste privé) en sociologie

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents la fiche de poste en vue du recrutement d'un ou une *Assistant Professor* (poste privé) en sociologie.

5/ Avis sur le comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une *Assistant Professor* en tenure track (poste privé) en sociologie

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents la fiche de poste en vue du recrutement d'un ou une *Assistant Professor* (poste privé) en sociologie.

6/ Avis sur la fiche de poste en vue du recrutement d'un ou une *Assistant Professor* en tenure track (poste privé) en droit, profil droit et économie numérique

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents la fiche de poste en vue du recrutement d'un ou une *Assistant Professor* (poste privé) en droit, profil droit et économie numérique.

6bis/ Avis sur le comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une *Assistant Professor* en tenure track (poste privé) en droit, profil droit et économie numérique

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents le comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une *Assistant Professor* (poste privé) en droit, profil droit et économie numérique.

7/ Avis sur la fiche de poste en vue du recrutement d'un ou une Professeur des universités (poste public) en sociologie, profil méthodes quantitatives et expérimentales

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents la fiche de poste en vue du recrutement d'un ou une Professeur des universités (poste public) en sociologie, profil méthodes quantitatives et expérimentales.

8/ Avis sur le comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une Professeur des universités (poste public) en sociologie, profil méthodes quantitatives et expérimentales

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents le comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une Professeur des universités (poste public) en sociologie, profil méthodes quantitatives et expérimentales.

9/ Avis sur la fiche de poste en vue du recrutement d'un ou une Professeur des universités (poste public) en sociologie, profil sociologie politique comparée

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents la fiche de poste en vue du recrutement d'un ou une Professeur des universités (poste public) en sociologie, profil sociologie politique comparée.

10/ Avis sur le comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une Professeur des universités (poste public) en sociologie, profil sociologie politique comparée

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents le comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une Professeur des universités (poste public) en sociologie, profil sociologie politique comparée.

11/ Avis sur la fiche de poste en vue du recrutement d'un ou une Professeur FNSP (poste privé) en science politique, profil psychologie, communication politique

Martial Foucault indique qu'il s'agit d'une position de *Full Professor* de statut FNSP. Les deux sous-champs de psychologie et communication politique s'expliquent d'abord par un travail effectué pour identifier les personnes qui seraient intéressées pour rejoindre Sciences Po ; il se trouve que le profil attendu est celui d'une personne qui aurait à la fois une expertise en communication politique, mais traversée par ce champ nouveau et gagnant de l'ampleur qu'est la psychologie politique, mais aussi, et c'est le point le plus important de cette fiche de poste, qui puisse apporter beaucoup sur le terrain méthodologique à travers des méthodes dites expérimentales. Il ajoute enfin que le vivier de recrutement est assez limité en France et donc le souhait de l'institution est d'attirer un ou une collègue venant de l'étranger.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents la fiche de poste en vue du recrutement d'un ou une Professeur FNSP (poste privé) en science politique, profil psychologie, communication politique.

12 / Information sur les nouveaux professeurs affiliés à Sciences Po

Marc Lazar précise que le CS est désormais informé de l'arrivée de nouveaux professeurs affiliés : il s'agit ici de Clément Bergère-Mestrinaro, qui rejoindra l'École de droit, et de Pierre Moscovici qui rejoindra l'École d'affaires publiques.

13/ Questions diverses

Guillaume Plantin annonce que, lors du prochain Conseil scientifique, les travaux du comité réuni sous la présidence de Bruno Latour seront présentés, ainsi que les réponses de la direction en termes d'enseignement et de recherche. Le plan de transition écologique, élaboré par Juliette Seban, fera également l'objet d'une présentation.

Bénédicte Barbé informe les membres que comme chaque année au mois de janvier, la direction scientifique et la direction de la formation lancent la campagne de convergence pour l'attribution et le renouvellement des primes d'incitation à l'enseignement et d'éventuels changements de statut pour les DR FNSP. Les membres vont recevoir toutes les informations incessamment, avec un calendrier de remise des dossiers fixé au 17 février 2020. En complément des possibles demandes de renouvellement, trois nouvelles primes d'incitation à l'enseignement pourront être octroyées. Elle rappelle la règle adoptée au mois de novembre : pour les chargés de recherche au CNRS qui viennent d'être recrutés ou qui viennent d'être affectés dans une UMR de Sciences Po, ils ont le choix entre une demi-prime ou une prime complète. Les autres populations n'ont accès qu'à la prime complète.

14/ Avis sur la mutation d'un directeur de recherche CNRS au CEVIPOF, Éric Kerrouche

Martial Foucault indique qu'Eric Kerrouche est directeur de recherche CNRS à Sciences Po Bordeaux. Spécialiste du local, des gouvernements locaux, de la décentralisation, et du personnel politique local, il travaille également sur les *legislative studies* et réalise des études parlementaires comparées France-Allemagne. Il a été recruté à Sciences Po Bordeaux en 1998, il a soutenu son HDR en 2011, est devenu DR en 2012. Il a un dossier de publication tout à fait solide combinant à la fois des travaux dans le champ national, des publications en langue française et en langue anglaise, principalement dans des revues de son sous-champ ; il a publié cinq livres, a dirigé six autres ouvrages, écrit une trentaine d'articles dans des revues à comité de lecture et une quarantaine de chapitres d'ouvrage. D'un point de vue qualitatif, la raison qui a conduit Martial Foucault à être intéressé par sa demande de mutation vers le CEVIPOF tient à la possibilité offerte à Sciences Po à travers elle de grandir sur le champ de la politique locale, des élections locales en France et à l'étranger, et de bénéficier finalement du réseau qu'il a constitué, réseau académique, mais aussi réseau institutionnel, auprès d'un certain nombre d'institutions publiques et privées en France et en Allemagne. Pour être complet sur les responsabilités administratives, Martial Foucault souligne que M. Kerrouche a été membre du comité national du CNRS pour la section 40, récipiendaire d'une recherche financée par l'ANR entre 2009 et 2012 et également à l'origine de la création d'un consortium entre l'Université de Stuttgart et de Sciences Po Bordeaux entre 2005 et 2012.

Martial Foucault précise qu'actuellement, Eric Kerrouche exerce les fonctions électives de sénateur, pour un mandat courant de 2017 à 2023 Il exerce ses activités de recherche en accord avec le CNRS à hauteur d'un tiers-temps.

Une discussion s'engage entre les membres du Conseil scientifique concernant le temps que le candidat à la mutation pourra consacrer à son activité de recherche.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à la majorité des présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la demande de mutation au CEVIPOF de Eric Kerrouche, directeur de recherche CNRS.

15/ Avis sur la demande de nomination en qualité de professeur associé (PAST) à mi-temps à compter du 1er septembre 2020 d'Aurélie Luneau

Paul-André Rosental précise les attentes du CHSP et de l'institution concernant cette nomination à un poste de PAST : donner au moins un cours au Collège, un en Master et un en École ; avoir une compétence en histoire mais ouverte aux autres disciplines ; contribuer à la professionnalisation des masterants et doctorants ; apporter une contribution à la politique institutionnelle de l'institution dans son ensemble. Le choix s'est portée sur Aurélie Luneau, actuellement E journaliste et productrice sur France Culture où elle a d'abord travaillé pour des émissions d'histoire, après avoir été l'assistante d'Emmanuel Laurentin ; elle a mené pendant plusieurs années une émission scientifique et aujourd'hui produit et anime une émission intitulée « De cause

à effets » consacrée aux questions environnementales; elle est par ailleurs productrice sur Arte TV de la série « Les grands discours ». Docteure en histoire, elle vient de publier notamment un ouvrage sur Maurice Genevoix fondé sur des archives originales.

Pour le niveau licence, de L2, elle propose une conférence de méthode qui porterait sur « Médias, résistance civile, désobéissance civile », en partant de la Deuxième Guerre mondiale, en passant ensuite par le mouvement de résistance des droits civiques, et qui se prolongerait jusqu'à nos jours ; c'est au fond une relecture par une spécialiste des médias des mouvements de contestation contemporaine et de la place qui jouent les médias au sens large, y compris les formes les plus contemporaines comme les réseaux sociaux ;

Pour le niveau du master, elle propose un séminaire sur le rôle des médias dans la diffusion de la conscience environnementale, dans tous ses aspects – genèse, émergence du problème – ses modalités de diffusion, ses effets sur les savoirs et notamment l'imprégnation des savoirs profanes (les fameux « lay knowledges ») et d'autre part les tentatives de manipulation dont peuvent être l'objet ces différentes tentatives de sensibiliser à l'environnement.

Troisième enseignement cette fois-ci au niveau des écoles, pour lequel Paul-André Rosental a consulté de manière informelle Marie-Laure Djelic, Yann Algan et Patrick Le Galès qui se sont tous les trois déclarés en principe intéressés par une éventuelle entrée d'Aurélie Luneau dans l'institution, elle propose un enseignement que le Conseil de laboratoire a jugé très original sur la manière pour les futurs responsables et futures personnalités dans des domaines très divers que sont les étudiants de Sciences Po de se positionner face aux médias, mais de manière très précise ; tout d'abord tous les médias, télévision, radio, presse écrite, documentaire, web, réseaux sociaux, etc. ; et cela selon le format interview court, interview long, interview en direct, en enregistrement, selon la personnalité du journaliste, selon le type de dispositif (plateau, studio, etc.) .

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la demande de nomination en qualité de professeur associé (PAST) à mi-temps de Aurélie Luneau.

16/ Avis sur la demande de nomination en qualité de professeur associé (PAST) à mi-temps à compter du 1er septembre 2020 de Sruthi Gottipati

Guillaume Plantin présente les profils des deux PAST proposés par l'École de journalisme, soulignant que ce sont deux femmes, ce qui contribue à réduire le déséquilibre actuellement constaté dans l'occupation des postes de PAST.

Sruthi Gottipati enseigne à l'École de journalisme depuis 2015. Elle est actuellement éditrice en chef de *Brut* en Inde, média online à l'attention prioritairement des Millennials, elle possède une carrière de journaliste-reporter bien remplie en Inde et à Paris Elle a travaillé pour le *Times of India*, le *New York Times* à New Delhi, *Reuters*, et a été journaliste indépendante en France.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la demande de nomination en qualité de professeur associé (PAST) à mi-temps de Sruthi Gottipati.

17/ Avis sur la demande de nomination en qualité de professeur associé (PAST) à mi-temps à compter du 1er février 2020 de Marie Mawad

Marie Mawad, diplômée de l'université de Dauphine en journalisme, travaille à *Sifted*, média adossé au *Financial Times* ; elle est spécialiste des questions d'innovation et de technologie, elle a toujours travaillé comme journaliste ou reporter dans ce secteur à Paris, pour *Bloomberg*, *Thomson-Reuters*, *Les Échos*.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la demande de nomination en qualité de professeur associé (PAST) à mi-temps de Marie Mawad.

18/ Avis sur la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Antoine Bernard de Raymond

Paul-André Rosental présente le dossier d'Antoine Bernard de Raymond, chargé de recherches à l'INRA, sociologue en sociologie politique ; il a travaillé au cours de sa carrière sur le marché des fruits et légumes, puis sur celui des céréales, sur l'actualité des OGM ; à la suite d'un projet ANR, il s'est intéressé à la question de la sécurité alimentaire et plus généralement à la gouvernance mondiale alimentaire. Il a, ainsi que le précise Pierre François, son garant, toutes les caractéristiques requises pour une habilitation : des publications dans de grandes revues en sociologie et sciences politiques, la *RFSP* et *sociologie du travail* notamment ; dans plusieurs revues d'études rurales, notamment des revues anglo-américaines ; des publications également en sociologie des sciences, dans *Science, technology and society*. Le dossier d'HDR traite des questions de sécurité alimentaire, à partir notamment de terrains britanniques, américains et français, où sont étudiées les tensions et les dynamiques entre trois paradigmes, trois approches du problème : une approche productiviste, une approche centrée sur la question de la soutenabilité de la production agricole et alimentaire, et enfin une approche plus inspirée de la santé publique, autour de la sécurité alimentaire. Paul-André Rosental recommande ce dossier au Conseil scientifique.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches d'Antoine Bernard de Raymond.

19/ Avis sur la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Marion Fontaine

Sophie Dubuisson Quellier présente le dossier de Marion Fontaine qui dépose un dossier d'HDR sous la direction de Paul-André Rosental : actuellement maître de conférences en histoire à l'Université d'Avignon et directrice adjointe du Centre Norbert Elias, Marion Fontaine est titulaire d'un doctorat d'histoire de l'EHESS obtenu en 2006 sous la direction de Christophe Prochasson, qui portait sur les pratiques et les engagements sportifs des mineurs à Lens, entre 1934 et 1956. Elle est également agrégée d'histoire depuis 2000. Elle est membre junior de l'IUF depuis 2016 ; elle est l'auteure de 4 monographies, 14 directions de numéros de revues, une trentaine d'articles dans des revues à comité de lecture, dont plusieurs en anglais et un en italien. Elle est très investie dans la production scientifique, mais également dans l'animation scientifique, dans la participation à de nombreux projets de recherche collectifs, elle mène également des activités éditoriales importantes puisqu'elle est directrice des *Cahiers Jean Jaurès* et membre de la revue *1900* et de *XXème siècle*. Elle note également dans son dossier qu'elle s'investit dans la diffusion des résultats auprès d'un public élargi. Le projet d'HDR propose une histoire des mondes miniers dans le second vingtième siècle en étudiant les processus de désindustrialisation à la fois à hauteur des individus, à partir de l'expérience de ce ceux qui sont engagés dans cette désindustrialisation, mais aussi en interrogeant la manière dont à travers cette désindustrialisation les sociétés industrielles se questionnent, s'éprouvent, se transforment et envisagent leur avenir. Sophie Dubuisson Quellier soutient ce dossier.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Marion Fontaine.